

## **Interpellation – Consommons local, pour l'économie locale et la planète**

L'année 2011 a été marquée par de grands défis économiques et écologiques. Qu'il s'agisse de la crise de la zone Euro, des accidents nucléaires ou du dérèglement climatique, ce sont des plans de sauvetage pharaoniques qui sont inlassablement proposés par les élites afin de stabiliser la situation. Plutôt que de partir du haut vers le bas pour régler ces problèmes, je pense qu'il serait plus intelligent de commencer de changer les choses au plus proche de la population, afin de voir les effets généralisés porter leurs fruits à tous les niveaux.

C'est dans ce dessein qu'incombe à notre Municipalité une grande responsabilité qui est de donner l'exemple en agissant de manière à soutenir l'économie locale et la préservation de l'environnement. Je me demande donc si, dans la mesure de ses capacités, la ville de La Tour-de-Peilz fait le maximum pour atteindre cet objectif.

A ce titre, je me suis questionné sur un sujet banal qui met en parallèle ces deux thématiques : l'alimentation dans les réfectoires des écoles. N'est-il pas normal de consommer des produits de la région, afin d'éviter le gaspillage énergétique phénoménal généré par le transfert des aliments d'un côté à l'autre du continent et du globe ? Et n'est-il pas normal d'acheter les denrées produites au plus proche de chez nous, pour favoriser les familles et les entreprises locales ? Sans vouloir d'aucune manière interdire la consommation de produits exotiques, il est indispensable que nous achetions au plus proche tout ce qui peut être produit sous nos latitudes.

Je me permets donc de poser trois questions :

- 1) Est-ce que, dans la mesure du possible, tous les aliments consommés dans les réfectoires publics de La Tour-de-Peilz viennent de Suisse ?
- 2) Est-ce que, dans la mesure du possible, tous les aliments consommés dans ces réfectoires proviennent du Canton de Vaud ?
- 3) Quelle est la marge de manœuvre de notre municipalité dans ce domaine ?

Yohan Ziehli

La Tour-de-Peilz, le 27.01.2012